



## CTA du 14 janvier 2022, reporté au 18 janvier 2022

### Déclaration liminaire du SNALC

Madame la Rectrice  
Mesdames et Messieurs,

*Ma déclaration liminaire évoquera essentiellement la situation sanitaire. Ce faisant, elle ne s'inscrit pas complètement dans l'ordre du jour mais je vous prie de bien vouloir tenir compte du fait que la réalité de la pandémie n'a pas daigné se plier à celui-ci.*

Alors que nous nous apprêtons à étudier au cours de ce CTA la question des « **moyens alloués** » à la rentrée 2022, rentrée qui sera selon les spécialistes hélas encore marquée par la pandémie, nous restons dubitatifs sur le sens de ces mots : les « **moyens** » seront-ils un jour légitimement et suffisamment « **alloués** » pour envisager un fonctionnement de l'école qui ne repose plus exclusivement sur l'engagement, le dévouement et la santé des personnels épuisés ? Ou bien devons-nous une nouvelle fois nous contenter de tirer chacun à soi une peau de chagrin chaque année plus réduite quelles que soient la situation et son urgence ?

Si la situation des enseignants est très pénible, **celle des directeurs d'école et des personnels de santé chargés de tester les élèves est aujourd'hui critique**. Le SNALC a reçu de nombreux témoignages de leur grande détresse, qu'il a relayés et parfois partagés sur son site. Nous sommes, Madame la Rectrice, très inquiets pour beaucoup d'entre eux.

**L'impréparation et le manque d'anticipation** du ministère ont de lourdes répercussions sur la santé des personnels de notre académie : lassitude, exaspération, épuisement sont aujourd'hui communément partagés par nos collègues, non pas remontés « contre un virus » comme l'a raillé notre ministre, mais bien contre ce ministre et cette institution dont ils ressentent l'indifférence jusqu'au mépris.

Que dire des ratés redondants d'un protocole complexe et dévoilé un dimanche soir pour le lundi matin à quelques abonnés de la presse payante ? Quel genre d'employeur se comporte ainsi ?

Que dire de l'incongruité des classes maintenues ouvertes après trois cas positifs, des cas contacts déclarés à 9h et qui partagent le repas de midi avec les autres à la cantine sans masque ni distanciation ?

Que dire encore de l'absence de cadrage ferme sur la tenue en présentiel ou en distanciel des réunions provoquant des disparités d'un établissement à l'autre, d'un niveau à l'autre dans un même établissement, et surtout laissant encore une fois à l'échelon local la responsabilité d'un arbitrage qui passera forcément pour de l'arbitraire ?

**Le manque de moyens et de personnels dans nos établissements était prévisible et annoncé.**



Depuis le début de cette pandémie, le SNALC n'a cessé d'alerter vos services autant que ceux du ministère sur la dégradation des conditions de travail et de la santé de nos collègues.

**La précarité croissante de notre école**, dont les enseignants sont parmi les moins payés de l'OCDE, se ressent dans les performances de nos élèves mais aussi dans l'équipement des structures qui les accueillent. Autour de nous, la majeure partie des pays d'Europe a déjà mené une politique ambitieuse d'équipement en capteurs de CO2, en épurateurs d'air et en masques FFP2, sans s'en remettre « au fil de l'eau » pour reprendre les termes de Mme Macresy-Duport, sans un renvoi de balle interminable entre l'État et les collectivités : à ce jeu-là, élèves et personnels seront forcément les perdants ; seul le virus l'emporte dans les plus grands lieux de brassage que sont indéniablement nos écoles et établissements. Alors qu'on présente publiquement la situation comme grave et qu'on prend des mesures en conséquence (télétravail obligatoire, par exemple), l'École est à contre-courant de la gestion globale. Cela donne plus que jamais le sentiment que l'École est une variable d'ajustement.

Le SNALC rappelle qu'il exige depuis près d'un an des **masques chirurgicaux** pour l'ensemble des personnels et demande à ce que tous les personnels exerçant face à des élèves non masqués se voient proposer des **FFP2** au vu de la contagiosité du variant omicron, notamment les personnels infirmiers et les AESH. Nous réclamons aussi l'installation de **capteurs de CO2** dans toutes les salles ainsi que celle de **purificateurs** d'air, la distribution de 2 **autotests** par semaine à tous les personnels et l'instauration, partout où cela est possible, de **demi-jauges** afin de respecter les règles de distanciation.

Madame la Rectrice, il n'est pas question ici de vous tenir responsable de l'impéritie du ministère. Mais à votre échelon, celui de l'Alsace et du grand Est, nous comptons sur vous pour agir et alerter là où les personnels ne sont pas entendus ni considérés.

Le SNALC vous alerte notamment sur la capacité de l'académie à tenir les **épreuves de spécialité** du baccalauréat G/T dans le format et le calendrier prévus et considère qu'il faut surseoir aux **évaluations d'écoles et d'établissements** cette année.

Enfin, à l'heure où la presse se fait l'écho de primes sans précédents pour certains hauts fonctionnaires de l'Éducation Nationale pouvant aller jusqu'à 50 000 euros par an, le SNALC revendique l'instauration d'une **prime COVID** et, d'une façon plus générale, une vraie **revalorisation financière** pour l'ensemble des personnels, dont l'engagement et la difficulté d'exercices ne sont reconnus pour le moment que par des mots.

Jean-Pierre Gavrilovic  
Président du SNALC de l'académie de Strasbourg  
jp.gavri@snalc.fr